

PREFET DE LA CORSE-DU-SUD

**DIRECTION DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DES COLLECTIVITES LOCALES
Bureau de l'environnement et de l'aménagement**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE D'ALBITRECCIA

Installation classée pour la protection de l'environnement

Le Préfet de Corse, Préfet de la Corse du Sud informe le public que la durée de l'enquête publique relative à la demande présentée par messieurs Michel SCIARLI et Christian BAPTISTE, gérants de la société CALDA IMMOBILIER, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un centre de stockage de déchets non dangereux et de déchets inertes sur le territoire de la commune d'ALBITRECCIA, lieu dit «Mucciellu», est prolongée jusqu'au mardi 7 mai 2013 inclus, en mairie d'Albitreccia, mairie annexe des Molini.

Le dossier d'enquête, comportant notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, est tenu à la disposition du public jusqu'au mardi 7 mai 2013 inclus, à la mairie d'ALBITRECCIA, mairie annexe des Molini, aux jours et heures habituels d'ouverture de ses bureaux soit du lundi au vendredi de 9 h à 12 h afin que toute personne intéressée puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre- propositions sur le registre tenu à leur disposition.

Monsieur Bernard MARQUELET désigné par le Président du tribunal administratif de Bastia en qualité de commissaire enquêteur recevra le public en mairie d'ALBITRECCIA, mairie annexe des Molini aux jours et heures ci-après :

- Lundi 29 avril 2013 de 9 h à 12 h.
- Mardi 7 mai 2013 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Toutes correspondances relatives à l'enquête pourront lui être adressées en mairie d'ALBITRECCIA, mairie annexe des Molini- 20166 Porticcio.

Les informations relatives à l'enquête peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture : www.corse-du-sud.gouv.fr, rubrique environnement- installations classées

A Ajaccio, le 18 avril 2013
Le préfet
Pour le préfet, le secrétaire général

SIGNE : Blaise GOURTAY